



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte contre l'exclusion

Question au Gouvernement n° 2407

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Louis Mexandeau. (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Louis Mexandeau. Convenons-en, monsieur Vasseur, votre réponse n'était pas pauvre, elle était nulle. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

Monsieur le Premier ministre, hier après-midi, à cette tribune, Mme de Gaulle-Anthonioz, au nom du Conseil économique et social, rappelait que l'éducation nationale était l'une des grandes absentes du projet de loi dit de renforcement de la cohésion sociale.

Comment s'en étonner quand votre gouvernement, par sa politique, ne cesse de renforcer la précarité ? (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Richard Cazenave. Provocateur !

M. Louis Mexandeau. Quand vous supprimez 5 000 postes dans l'éducation nationale, dont 3 000 dans l'enseignement primaire, prétendez-vous lutter contre l'illettrisme ?

Quand vous diminuez les moyens des zones d'éducation prioritaires, les ZEP, prétendez-vous renforcer la cohésion sociale ?

Quand vous refusez de régler le problème de l'accès des enfants aux cantines scolaires, aggravé par la réforme des bourses,...

M. Michel Hannoun. Demagogue !

M. Louis Mexandeau. ... que vous, mesdames, messieurs de la majorité, avez votée (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), prétendez-vous lutter contre l'exclusion ?

Non ? Pourtant, il y a urgence à agir. Il n'est plus tolérable qu'en France, à l'aube du XXI^e siècle, des enfants aient faim !

Allez-vous, oui ou non, reprendre nos propositions pour que soit reconnu le droit des enfants à accéder aux cantines scolaires ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

L'an prochain, vous crierez moins ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Permettez-moi de remercier, au nom du Gouvernement, M. Mexandeau pour le caractère nuancé de sa question et l'équilibre soigneusement recherché de ses affirmations. (Applaudissements et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Un député socialiste. Nous ne sommes pas Force démocrate !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. En ce qui concerne les cantines scolaires, comme l'a montré l'inspection générale, l'inflexion du taux de fréquentation des cantines scolaires,...

Mme Frédérique Bredin. Est à la baisse !

M. Jean-Yves Le Deaut. Qu'est-ce que l'« inflexion » ?

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... sa baisse date de 1991. («Non !» sur les bancs du groupe socialiste.) Je ne dirai pas que c'est la faute du Gouvernement socialiste !

M. Jean-Michel Ferrand. Si ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Cela fait quatre ans deja que vous etes la !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Il suffit d'interroger les jeunes pour savoir qu'une des raisons pour lesquelles ils veulent changer leurs habitudes alimentaires est qu'ils preferent, pour beaucoup d'entre eux, dejeuner a l'exterieur des etablissements scolaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frederique Bredin. Ce n'est pas vrai !

M. Christian Bataille. Incroyable !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Ne hurlez pas, je vais vous donner satisfaction !

M. le president. Un peu de calme !

Terminez votre reponse, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Je suis tout a fait pret a faire droit aux affirmations de ceux qui pensent que le versement des bourses a une influence sur la frequentation des cantines scolaires. Des la prochaine rentree, dans plusieurs departements francais, nous experimenterons le retour au versement direct des bourses scolaires aux etablissements d'enseignement et nous verrons alors si cela a ou non un effet sur la frequentation des cantines. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est le retour a la case depart !

M. le president. Un peu de calme !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Louis Mexandeu. (Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Louis Mexandeu. Convenons-en, monsieur Vasseur, votre reponse n'etait pas pauvre, elle etait nulle. (Exclamations sur les memes bancs.)

Monsieur le Premier ministre, hier apres-midi, a cette tribune, Mme de Gaulle-Anthonioz, au nom du Conseil economique et social, rappelait que l'education nationale etait l'une des grandes absentes du projet de loi dit de renforcement de la cohesion sociale.

Comment s'en etonner quand votre gouvernement, par sa politique, ne cesse de renforcer la precarite ? (Protestations sur les memes bancs.)

M. Richard Cazenave. Provocateur !

M. Louis Mexandeu. Quand vous supprimez 5 000 postes dans l'education nationale, dont 3 000 dans l'enseignement primaire, pretendez-vous lutter contre l'illettrisme ?

Quand vous diminuez les moyens des zones d'education prioritaires, les ZEP, pretendez-vous renforcer la cohesion sociale ?

Quand vous refusez de regler le probleme de l'acces des enfants aux cantines scolaires, aggrave par la reforme des bourses,...

M. Michel Hannoun. Demagogue !

M. Louis Mexandeu. ... que vous, mesdames, messieurs de la majorite, avez votee (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), pretendez-vous lutter contre l'exclusion ?

Non ? Pourtant, il y a urgence a agir. Il n'est plus tolerable qu'en France, a l'aube du XXIe siecle, des enfants aient faim !

Allez-vous, oui ou non, reprendre nos propositions pour que soit reconnu le droit des enfants a acceder aux cantines scolaires ? (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

L'an prochain, vous crierez moins ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

Permettez-moi de remercier, au nom du Gouvernement, M. Mexandeau pour le caractere nuance de sa question et l'equilibre soigneusement recherche de ses affirmations. (Applaudissements et rires sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Un depute socialiste. Nous ne sommes pas Force democrate !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. En ce qui concerne les cantines scolaires, comme l'a montre l'inspection generale, l'inflexion du taux de frequentation des cantines scolaires,...

Mme Frederique Bredin. Est a la baisse !

M. Jean-Yves Le Deaut. Qu'est-ce que l'«inflexion» ?

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. ... sa baisse date de 1991. («Non !» sur les bancs du groupe socialiste.) Je ne dirai pas que c'est la faute du Gouvernement socialiste !

M. Jean-Michel Ferrand. Si ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Cela fait quatre ans deja que vous etes la !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Il suffit d'interroger les jeunes pour savoir qu'une des raisons pour lesquelles ils veulent changer leurs habitudes alimentaires est qu'ils preferent, pour beaucoup d'entre eux, dejeuner a l'exterieur des etablissements scolaires. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme Frederique Bredin. Ce n'est pas vrai !

M. Christian Bataille. Incroyable !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Ne hurlez pas, je vais vous donner satisfaction !

M. le president. Un peu de calme !

Terminez votre reponse, monsieur le ministre !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Je suis tout a fait pret a faire droit aux affirmations de ceux qui pensent que le versement des bourses a une influence sur la frequentation des cantines scolaires. Des la prochaine rentree, dans plusieurs departements francais, nous experimenterons le retour au versement direct des bourses scolaires aux etablissements d'enseignement et nous verrons alors si cela a ou non un effet sur la frequentation des cantines. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Yves Le Deaut. C'est le retour a la case depart !

M. le president. Un peu de calme !

Données clés

Auteur : [M. Mexandeau Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2407

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 1997, page 2549

Réponse publiée le : 17 avril 1997, page 2549

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 avril 1997